

**LES AMI.E.S DE LA NATURE DU SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.  
C.P. 4204 , DIEPPE, N.B. E1A 6E8**

**Mémoire présenté lors des audiences sur l'approvisionnement en bois  
Petitcodiac, le 21 novembre 2003**

Je m'appelle **Richard Perron**. Je représente Les Ami.e.s de la nature du Sud-Est du N.-B. Inc., un groupe de personnes qui se réunissent régulièrement dans le but d'admirer, de mieux comprendre, de protéger la faune et la flore qui nous entourent.

Mardi soir dernier, le 18 novembre aux nouvelles de Radio Canada à la télévision, j'entendais un représentant du lobby forestier échapper cette phrase : « Les terres de la Couronne peuvent être plus productives! » Quel choc! Dans mon esprit c'est comme si les compagnies forestières désiraient faire de l'agriculture avec nos forêts. Faire des coupes à blanc, enlever le plus d'arbres possible, instaurer une monoculture de l'épinette à grande échelle. Les Terres de la Couronne ne seraient qu'un vaste champ à cultiver. Comme un champ de maïs : on déboise, on laboure, on met de l'engrais, on sème, on récolte puis on recommence le cycle à l'infini. Quelle vision simpliste de l'exploitation forestière me direz-vous? Pourtant, après une coupe à blanc le spectacle qui s'offre à nos yeux se compare à un sol lunaire, par sa désolation, sa nudité, son aspect désertique! De plus, lorsque vous apercevez une monoculture en pleine forêt, vous prenez soudain conscience à quel point cela résulte d'une vision simpliste de l'aménagement forestier.

Parfois, je me mets à penser : Si on soustrait, davantage d'humus qu'on en laisse, le sol des forêts va s'appauvrir. Vu que les contribuables du Nouveau-Brunswick paient déjà pour faire éclaircir les jeunes pousses dans cette monoculture (des subventions déguisées aux compagnies forestières), faudra-t-il aussi payer pour les engrais qui deviendront peut-être nécessaires afin d'enrichir ces sols qui ne produiront plus autant qu'on le voudrait. J'exagère vous croyez? Je ne sais plus trop à quoi m'attendre, pour vous dire la vérité.

La vraie vérité c'est que les Terres de la Couronne cachent des richesses insoupçonnées. Elles abritent une faune diversifiée et supporte une flore extrêmement variée. Nous ne voulons pas perdre ces trésors. Par exemple, 66 espèces d'oiseaux ont été classées soit vulnérables ou même menacées : la plupart du temps à cause de modifications à leur habitat. Il faut donc y voir. On ne veut pas non plus que les espèces de plantes et d'arbres diminuent, ou que les habitats dont dépendent les animaux disparaissent.

C'est pourquoi nous croyons :

- 1) Qu'il faut donner priorité au maintien de l'intégrité écologique des forêts, des zones humides, des cours d'eau situés sur les Terres de la Couronne.
- 2) Qu'il faut favoriser le maintien des espèces indigènes du Nouveau-Brunswick, dans leur schéma de distribution et d'abondance naturels, autant dans la flore que dans la faune.
- 3) Qu'il faut s'assurer que les pratiques de gestion forestière ne compromettent en aucun cas et d'aucune façon l'intégrité des sols forestiers.

Nous reconnaissons bien sûr la réalité économique de l'exploitation forestière; elle soutient une partie de notre économie et il y a de nombreux emplois en jeu. Il ne faut pas que cela se fasse à n'importe quel prix. Il ne s'agit pas seulement d'une affaire de profit. Les Terres de la Couronne sont un bien public. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est chargé de les gérer pour le bénéfice de la population du Nouveau-Brunswick avec une mission à long terme, de sorte que les générations à venir puissent comme nous, profiter de l'immense diversité que la nature nous prodigue.